

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

### ANNONCES & AVIS DIVERS.



Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les-annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 16 mars.

Moniteur du 15 mars.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés :

Préfet du département des Landes, M. Dureau, secrétaire général de la préfecture du Nord, en remplacement de M. Guillaume-d'Auribeau ;

Secrétaire-général de la préfecture du Nord, M. de Laire, sous-préfet de Lizieux, en remplacement de M. Dureau, appelé à la préfecture des Landes ;

Sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais), M. Thuillier, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Souvestre.

On lit dans le Moniteur :

Les semestres sont prolongés, pour les officiers comme pour la troupe, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

Le 1<sup>er</sup> octobre est la limite assignée aux prolongations de congés temporaires (soutien de famille, cas d'exemption, convalescence) autorisées par la décision du 2 mars.

Le bénéfice de cette décision n'est pas applicable aux hommes en congé par suite de rengagements ; ceux-ci doivent rejoindre à l'expiration du congé dont ils sont porteurs.

Une circulaire du maréchal ministre de la guerre, en date du 7 mars courant, contient les dispositions suivantes :

Dans plusieurs régiments d'infanterie, les dépôts organisés au moyen des cadres des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies des bataillons actuels ont été considérés comme formant un 4<sup>e</sup> bataillon. C'est une erreur qu'il importe de rectifier. La nouvelle organisation donnée aux dépôts n'a eu nullement pour effet d'augmenter le nombre des bataillons, qui reste fixé à trois par régiments.

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies conserveront en conséquence le pompon des bataillons dont elles sont tirées, au lieu de prendre le pompon vert affecté au 4<sup>e</sup> bataillon par l'art. 32 de la description de l'uniforme de l'infanterie du 30 mars 1860.

L'instruction ministérielle termine en rappelant à l'exécution de ce principe les corps qui s'en seraient écartés.

Les ministres de la justice et de l'intérieur viennent de décider que les titres antérieurs à 1790, qui se trouvent aux greffes des cours impériales et des tribunaux de première instance, seraient réunis au dépôt des préfectures. Les archives de la cour de Douai vont donc être transportées à Lille. Les archivistes des départements sont délégués à cet effet, pour s'entendre avec les greffiers.

On annonce, dit le *Novelliste de Rouen*, une circulaire du ministre des finances aux différents receveurs et agents supérieurs de son administration, afin de les inviter à demeurer étrangers à toutes les opérations de Bourse et à se renfermer exclusivement dans leurs fonctions.

Par suite d'une récente décision ministérielle, il y aura, dit-on, à l'avenir, au chef-lieu de chaque département, un concours annuel pour les chevaux reproducteurs. Le jury chargé de décerner les primes se composera d'un membre supérieur de l'administration des haras, délégué, d'un officier attaché à la remonte des chevaux de cavalerie, et trois membres choisis par le ministre sur une liste de neuf présentés par le préfet. Le jury pourra s'adjointre un médecin vétérinaire ayant voix consultative.

Le projet de Code rural sera prochainement discuté au Corps législatif et au Sénat. D'après ce que l'on en dit, l'entretien de tous les chemins d'exploitation agricole serait rendu obligatoire pour tous les propriétaires cultivateurs, et les réparations et travaux à faire seraient placés sous la direction d'un syndicat nommé par eux.

Le conseil général de la Banque de France a, dans sa séance de jeudi, abaissé à 6 % le taux de son escompte.

Emprunt ottoman.

M. le comte de Germiny vient de faire publier l'avis suivant sur l'emprunt ottoman :

J'ai l'honneur d'informer MM. les souscripteurs à l'emprunt ottoman, qu'en vertu d'un traité dont les dispositions ont été acceptées et signées par l'ambassadeur de la Sublime-Porte à Paris, M. Gout, commissaire délégué du gouvernement turc, M. le directeur du sous-comptoir du commerce et de l'industrie, M. le président de la société générale du crédit industriel et commercial, et moi, dûment autorisé, en ma qualité d'administrateur judiciaire et provisoire de la société J. Mirès, dite caisse des chemins de fer, il a été stipulé que les traités acceptés par la société J. Mirès, à valoir sur la somme qu'elle doit à la Sublime-Porte pour règlement dudit emprunt, seront payés demain et jours suivants, à leurs échéances, à la caisse de la société générale de crédit industriel et commercial, rue de la Chaussée-d'Antin, 66.

D'autre part, que MM. les souscripteurs à l'emprunt seront très prochainement invités à se présenter au siège de ladite société pour recevoir les titres qu'ils ont ou auront entièrement libérés.

Paris, le 14 mars 1861.

Comte CH. DE GERMINY.

L'addition au tarif spécial pour le transport du coke et de la houille sur la ligne du Nord, en vertu de laquelle la gare du pont de la Deule est prise pour point de départ, vient d'être homologuée par un arrêté préfectoral.

Ce transport s'effectuera par wagon de 10,000 kil. Le prix est fixé, du point de départ jusqu'à Paris, extrémité opposée (distance 219 kilomètres), à 8 fr. 60 ou 1,000 kil., pour Lille, à 1 fr. 9 c. Le prix sera calculé proportionnellement à la distance pour les stations intermédiaires et vers les ports de la Manche.

Il résulte de l'état des ventes du tabac, centralisées au ministère des finances, que la consommation en France s'en est élevée à 28 millions 882,327 kil. en 1860. Elle a produit pour le Trésor une somme de 187,409,000 fr.

On mande de Charleroy, le 10 mars, à l'Observateur belge :

L'express-train qui a passé hier à trois heures de relevée à notre station, venait d'Allemagne et allant à Paris, avait trois wagons fermés qui contenaient chacun 10 millions d'argent. Ce sont les 30 millions que la banque de Paris reçoit de la Russie en échange de 30 millions en or. On doit se rappeler que les dépêches télégraphiques ont annoncé cette opération.

On écrit de Marseille :

La marche des trains doit subir d'importantes modifications. Le courrier de Paris arrivera à Marseille deux heures plus tôt, c'est-à-dire vers une heure un quart, ce qui permettra d'en opérer la distribution à trois heures, au moment de la Bourse du soir. La remise des lettres ainsi avancée aura pour conséquence de rendre les transactions plus faciles et plus expéditives.

Pour arriver à ce résultat, qui nécessite en ce moment de grandes études, il est question de supprimer dix stations, six sur le parcours de Paris à Lyon, quatre sur celui de Lyon à Marseille. Les voyageurs à destination pour cette ville, ne s'arrêteront plus à Avignon, au milieu du jour, pour déjeuner, ce qui occasionne une perte de temps d'une demi-heure.

La ligne du Midi va également changer la marche de ses trains. Deux express, l'un partant de Bordeaux le matin, l'autre de Marseille, arriveront le même jour à leur destination. Il n'y aura plus de temps d'arrêt. Les correspondances envoyées de Marseille le matin pourront être distribuées à Bordeaux le jour suivant à 7 h. du matin. Pour Paris, l'avantage sera très-grand,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 16 MARS 1861.

## PAUVRE POÈTE!

II

LE DRAME SANS TITRE.

(Suite et fin. — Voir notre dernier numéro.)

Quant au drame d'Émile, il fut reçu par acclamation, comme Frédéric l'avait prédit, mais en répétition immédiatement après la lecture aux acteurs, et représenté, le mois suivant, avec un succès immense. Soit qu'il y eût chute ou succès, M. L\*\*\* avait eu la prudence de recommander qu'on ne le nommât point. Mais quand la pièce terminée, les bravos éclatèrent avec fureur et que deux mille voix s'élevèrent ensemble de toutes les parties de la salle pour demander l'auteur, Frédéric, qui avait joué avec bonheur un des principaux rôles du drame, oubliant la défense de son parent, étourdi par le succès, ivre de joie et d'orgueil, jeta au public enthousiasmé le nom de M. L\*\*\*. L'ancien propriétaire se trouva ainsi sacré auteur presque malgré lui et chargé d'une responsabilité dont il ne songeait guère alors à envisager les conséquences ni à prévoir les résultats.

III

EN POLOGNE.

En sortant de l'hôtel de M. L\*\*\*, Émile se dirigea machinalement vers la rivière. Arrivé à la hauteur du pont St-Michel, il s'arrêta et s'accouda contre le parapet. La nuit commençait à tomber. La soirée était triste et froide, et la capitale tout entière semblait enveloppée dans un manteau de neige. Les passants étaient rares, les quais déserts. Émile put se livrer à ses réflexions sans crainte d'être ni observé ni interrompu. Avant d'accomplir son dernier sacrifice, il jeta un regard en arrière, il fit un espèce de retour sur lui-même, un examen de conscience général. Il récapitula les actes de sa vie passée, ses illusions, ses luttes, ses malheurs, il se rappela ses jours de collège, ses premiers triomphes universitaires, ses joies de l'enfance, les seuls instants de bonheur qu'il eût jamais connus ; puis il se vit à seize ans resté orphelin sur la terre, sans parents, sans amis, sans guide, sans protection, puis ignominieusement chassé de l'école de l'avoué qui l'avait recueilli parce qu'il n'avait pas su plier son intelligence élevée aux sèches formules et aux arides abstractions du métier ; puis enfin il se rappela la dureté inhérente de M. L\*\*\*, le lâche égoïsme de ses amis, donna quelques regrets à ses illusions de gloire, à ses rêves d'avenir, fit une prière mentale, demanda pardon à Dieu de l'action qu'il allait commettre et s'élança.

En ce moment une voix proféra son nom derrière lui, une main forte s'appuya sur son épaule et retint son corps déjà penché vers l'abîme. Émile se retourna et poussa un cri de surprise. Il venait de reconnaître un de ses anciens amis

de collège, que la Providence elle-même semblait envoyer vers lui pour le sauver.

— Malheureux... qu'allais-tu faire ? s'écria le nouveau-venu d'une voix tremblante d'émotion.

— Me débarrasser d'une vie insupportable et inutile ! répondit Émile d'un ton sombre.

Charles passa son bras sous le sien, l'entraîna dans une chambre d'un café voisin et lui demanda avec le plus vif intérêt les motifs de sa funeste résolution. Émile aimait et estimait son ancien camarade. Il ne fit aucune difficulté de lui raconter l'histoire détaillée de ses malheurs depuis l'époque de leur séparation. Charles l'écouta avec beaucoup d'attention. Quand il eut terminé son récit :

— Ta position est affreuse, sans doute... lui dit-il... mais elle ne l'est point assez pour justifier ta résolution... Au malheur, quelque grand qu'il soit, l'âme forte trouve toujours un remède... l'injustice des hommes elle-même se charge de lui en fournir les moyens... Regarde autour de toi... La patrie de Sibiński se réveille... l'aigle de la liberté flotte sur les murs de Varsovie... Qui te retient ici ?... qui t'empêche de le rejoindre et de te mêler à ses défenseurs ?... La cause de la Pologne est belle et sainte, Émile... c'est celle de la justice et de l'humanité... Si la mort vient te chercher dans ses rangs, au moins cette mort-là ne sera ni une lâcheté, ni un crime !

— Tu oublies que je serai mort de faim avant d'arriver à la frontière ! répondit le poète.

— Ecoute, Émile... j'étais, il y a un mois, dans une position presque analogue à la tienne... mais j'avais plus de force, plus de courage, et, permets-moi de le dire, plus de raison ! Je savais que le général Lafayette formait un corps de volontaires français, équipés et entretenus

aux frais du comité central polonais... j'ai été le trouver... je lui ai demandé d'en faire partie... Nous partons dans quelques jours... veux-tu me suivre ?

— Je te suivrai ! répondit Émile d'une voix ferme et en serrant la main de son ami.

Le lendemain il fut présenté au général Lafayette, et huit jours après il était sur la route de Varsovie.

DEUX ANS APRÈS

Deux ans s'étaient écoulés depuis la représentation du drame d'Émile. M. L\*\*\* complètement rassuré sur les conséquences de sa fraude, jouissait en véritable sybarite de l'immense succès qu'il avait obtenu, de la réputation usurpée qu'il avait acquise. M. L\*\*\* n'habitait plus son hôtel de la rue St-Denis. Trouvant son ancien état de propriétaire d'hôtel garni beaucoup au-dessous de sa nouvelle condition, il s'était en vain en vain, il avait abandonné le très-pauvre poète quartier Saint-Denis pour venir habiter un charmant appartement de la Chaussée-d'Antin. Une transformation complète s'était opérée dans la manière de voir et les habitudes du vieillard. A son ancien esprit d'étroite parcimonie avait succédé une passion extravagante pour le luxe et l'éclat. A ses modestes garçons au gilet rond, au tablier blanc, aux manches de chemise retroussées, d'originaux laquais revêtus de la livrée la plus à la mode ; enfin au ton d'originalité singulière qui lui était naturel, un air de morgue à l'isloratique d'autant plus ridicule que la physionomie du digne personnage était une des plus populairement communes qui se